



Vendredi 27 septembre 2024 : Prise de position Back to the Roots

« Des cobayes » au nom de la mesure de protection de l'enfance qu'est l'adoption internationale?

Aujourd'hui, une équipe de chercheuses dirigée par la professeure Rita Kesselring (HSG) a publié, sur mandat des cantons de Zurich et de Thurgovie, un rapport de recherche détaillé sur les adoptions en Inde de 1973 à 2002. Ce travail de recherche avait surtout pour but d'examiner en détail le chapitre du placement extrafamilial. Les résultats suscitent la consternation, l'impuissance et la colère des personnes concernées. Et montrent une fois de plus qu'il est urgent d'agir!

Dans cette publication qui compte 320 pages, les chercheuses mettent à nouveau en évidence une pratique juridique irrégulière et une protection insuffisante des enfants, avec des conséquences parfois radicales et de grande portée pour les personnes adoptées. La discussion sur les conséquences pour la santé contenue dans la publication est particulièrement bouleversante du point de vue des personnes concernées.

Des « cobayes » au sens de la cause?

Un cas particulièrement grave, exemplaire pour beaucoup, est le compte rendu détaillé d'une fillette adoptée qui a été amenée directement dans un hôpital après son arrivée en Suisse. Là, pendant des semaines, des examens médicaux ont été effectués quotidiennement, allant jusqu'au prélèvement de suc gastrique. L'enfant était seule et isolée du reste du monde, livrée sans protection à l'arbitraire de ces examens. Particulièrement choquant dans ce cas : une quarantaine a été ordonnée par le service intermédiaire agréé, alors qu'en 1978, seul le médecin cantonal aurait pu la prescrire. Des enfants ont-ils été utilisés comme « cobayes »?

Prise de responsabilité - maintenant.

Un autre rapport scientifique vient s'ajouter à une série de pairs qui tirent les mêmes conclusions : le droit a été bafoué à plusieurs reprises et les personnes adoptées se sont ainsi vues refuser le droit de connaître leurs propres origines.

Selon le principe du « en donnant en prenant », les manquements sont devenus possibles. Pour les personnes concernées, cela signifie une fois de plus que leur origine a souvent été dissimulée et qu'une recherche traditionnelle des origines est donc impossible.

La société suisse peut-elle se permettre de laisser les personnes concernées seules face à leur histoire?

C'est pourquoi **Back to the Roots demande résolument**: Dans le cadre des pratiques d'adoption irrégulières, **il est urgent d'apporter un soutien efficace, ciblé et contraignant aux personnes concernées**. Il faut aujourd'hui assumer la responsabilité des injustices commises à l'époque.

Contact pour les médias:

Celin Fässler, +41 79 667 65 85, kommunikation@backtotheroots.net

Veuillez vous **inscrire à l'avance** pour les entretiens avec nous à la Volkshaus.

Nous sommes à la Volkshaus à Zurich, salle de réunion 20 le 27 septembre 24 pour des entretiens avec les médias